



Spécialités : Toutes

Dépasser la limite de l'affichage des factures des 60 derniers jours

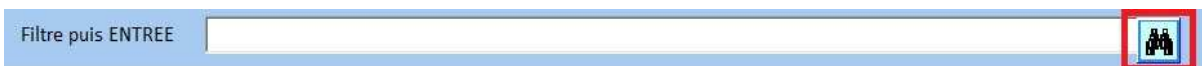
Mise à jour du 31/10/2018



Afin de conserver un affichage rapide, lorsque vous consultez le « journal des factures », le logiciel ne vous affiche que les factures des 60 derniers jours.

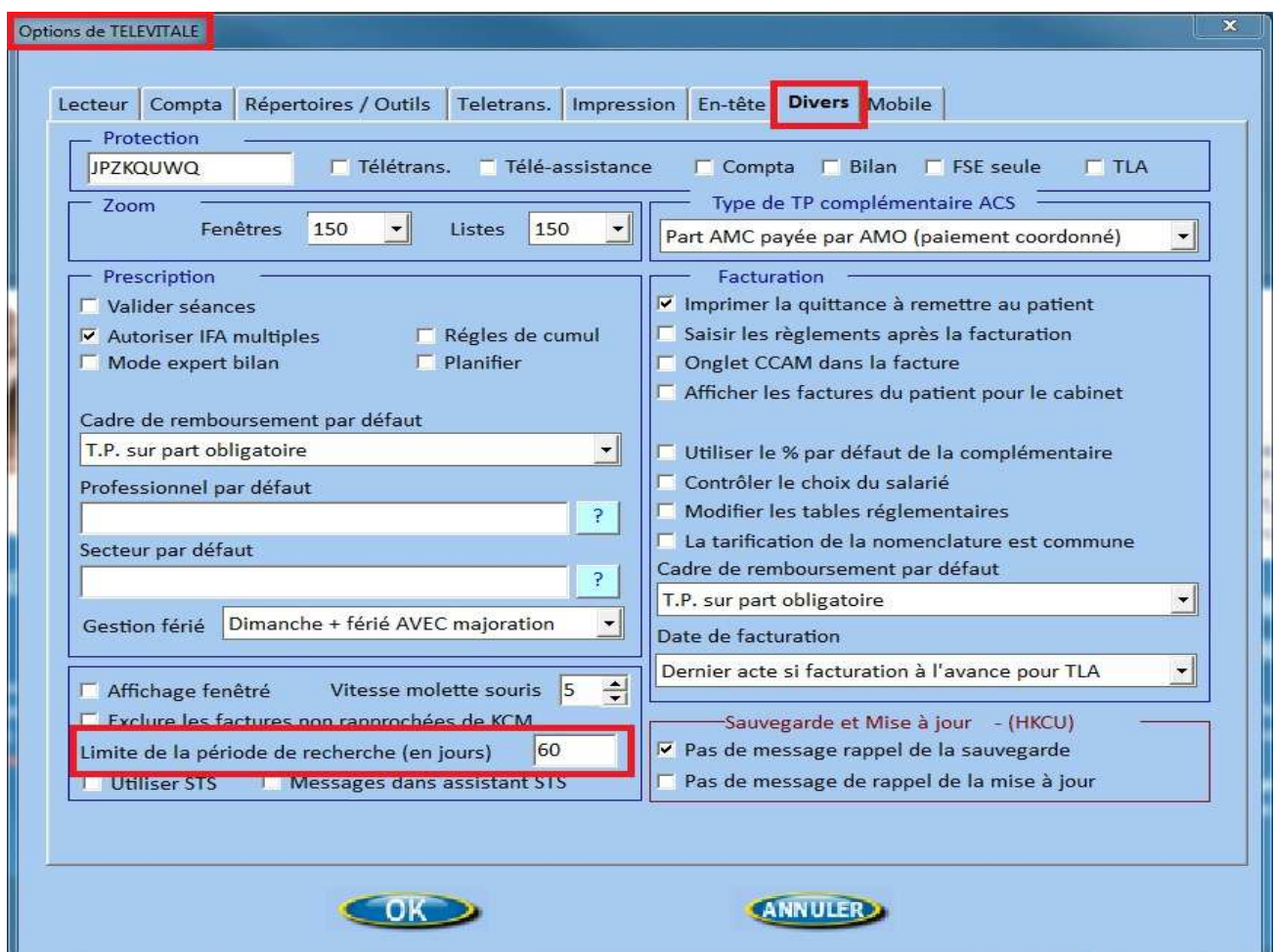
Il faut alors cliquer sur l'icône « Jumelle »  pour afficher les factures plus anciennes.

Cette icône se trouve en bas à droite des fenêtres du logiciel pour lesquelles cette limite est appliquée.



Pour étendre cette limite de 60 jours, allez dans le menu « Outils-Options-Divers ».

Changez la valeur dans la rubrique **Limite de la période de recherche (en jours)**



Vous pouvez choisir une valeur comprise entre 30 et 730 jours (2 ans).

Cliquez que OK pour enregistrer les modifications.